



Compte rendu

Rencontre du 20 septembre 2023



1^{re} rencontre du comité de bon voisinage

Date : Mercredi 20 septembre 2023

Heure : 19 h à 21 h 30

Lieu : Salle du conseil municipal, Ville de Sainte-Catherine

Membres du comité présents

- › Jonathan Aubertin – Citoyen de Delson
- › Philippe Da Silva – Directeur général,
Régie d'exploitation du complexe sportif
Delson | Sainte-Catherine
- › Carole Deneault – Citoyenne de
Sainte-Catherine
- › Lizette Desgroseillers – Citoyenne de
Delson
- › Benoît Houle – Citoyen de
Sainte-Catherine
- › Annick Latour – Conseillère municipale de
Sainte-Catherine
- › Karim Mekkaoui – Citoyen de
Sainte-Catherine
- › Sophie Noël – Citoyenne de
Sainte-Catherine
- › Jean-Michel Pepin – Conseiller municipal
de Delson
- › Isabelle St-Pierre – Citoyenne de Delson

Employées municipales présentes

- › Véronique Gravel – Directrice des loisirs
de Delson
- › Marina Badani – Conseillère en
communications de Sainte-Catherine

Animation

- › Hugo Mimee – Coordonnateur du comité
de bon voisinage

Résumé des discussions entourant les points à l'ordre du jour

L'ordre du jour se trouve à la fin du compte rendu.

Tour de table - présentation des membres et de leurs attentes face au comité

Les membres mentionnent l'importance d'assurer la meilleure cohabitation possible du complexe sportif avec la population voisine, en utilisant l'intelligence collective pour que la conception du complexe et ses aménagements assurent cette cohabitation.

Présentation du projet du complexe sportif

- L'appel de soumissions public pour la conception du complexe sportif se termine le 26 septembre à 10h.
- Les aménagements intérieurs et extérieurs du complexe, de même que son implantation exacte, ne sont pas encore définis entièrement. La Régie donne certaines lignes directrices sur la disposition des locaux, le nombre de plateaux, etc., mais ce sera au soumissionnaire de proposer une solution optimale. Il y a encore une marge de manœuvre pour décider des aménagements extérieurs, toutefois, il n'est pas prévu d'y aménager des installations sportives.
- Le complexe sportif aura «techniquement» deux étages. Il faut toutefois comprendre que la hauteur de chacun des étages ne sera pas conventionnelle mais plutôt adaptée à la hauteur d'un gymnase avec tous les dégagements intérieurs nécessaires et répondant à des normes précises. Il est donc trop tôt pour confirmer la hauteur totale du bâtiment qui sera déterminée en fonction de sa conception. Des membres ont indiqué qu'il pourrait être intéressant d'intégrer des aménagements paysagers permettant de cacher le bâtiment et d'en réduire l'impression de hauteur, ou encore que la partie inférieure du bâtiment soit enterrée. Des quais de livraison ne sont pas prévus.
- Une firme externe sera chargée de la surveillance de chantier.
- Le complexe sportif pourra servir au Collège Charles-Lemoyne en journée et au Club de soccer du Roussillon (CSR) en soirée. Il y aura également des plages horaires libres en fin de journée et en fin de soirée.

Présentation du mandat et des modalités de fonctionnement du comité

- La composition du comité sera diffusée publiquement par la Régie.
- Les membres ont adopté le mandat et les modalités de fonctionnement du comité.

Organisation du travail et priorités (Plan de travail)

- Novembre 2023 : discussion autour des plans concepts préliminaires de la firme retenue à la suite de l'appel de proposition, avec des recommandations d'ajustements à apporter, le cas échéant.
- Pour les quatre rencontres prévues en 2024 et la première moitié de 2025 : suivi des préoccupations et des demandes entourant la réalisation du chantier.

- Fin 2024 : recommandations au sujet de la programmation des activités et de l'animation du complexe sportif.
- Deuxième moitié de 2025 et première moitié de 2026 : recommandations sur des ajustements à apporter, le cas échéant, à la suite de l'ouverture du complexe.

Attentes et préoccupations des membres - Discussion de groupe

- Il est suggéré de ne pas couper la végétation en place, notamment dans le boisé de l'exo.
- Faire en sorte que la piste cyclable qui sera prolongée n'implique pas la coupe d'arbres le long des terrains résidentiels, et privilégier le raccordement vers le boulevard George-Gagné.
- L'enjeu de l'augmentation de la circulation à la suite de l'ouverture du complexe sportif devrait être amené au comité de mobilité-circulation de la Ville de Delson.
- Maximiser l'accès au site (transport actif, véhicules, transport en commun).
- Afin d'éviter autant que possible les impacts du stationnement extérieur sur les rues avoisinantes, il est nécessaire de planifier et encourager les autres modes de transport pour accéder au complexe et de bien planifier les événements majeurs qui s'y tiendront.
- Penser à aménager un débarcadère.
- Réfléchir à un lieu où garer les autobus des équipes sportives lors d'événements,

Rédaction des faits saillants de la présente rencontre

- Les faits saillants de la rencontre ont été établis avec les membres du comité et diffusés à la suite de la rencontre.

Suivis et engagements

- Les trois attentes et préoccupations suivantes devraient être fournies au comité de sélection du soumissionnaire :
 - Éviter que la porte de garage destinée aux livraisons soit localisée à l'arrière du complexe, près des résidences;
 - Évaluer la possibilité que la partie inférieure du bâtiment soit enterrée afin d'en diminuer la hauteur;
 - Atténuer le bruit attribuable à la ventilation.
- Les deux attentes et préoccupations suivantes devraient être fournies à la Ville de Delson :
 - L'enjeu de l'augmentation de la circulation à la suite de l'ouverture du complexe sportif devrait être amené au comité de mobilité-circulation de la Ville de Delson.
 - Faire en sorte que la piste cyclable qui sera prolongée n'implique pas la coupe d'arbres le long des terrains résidentiels, et privilégier le raccordement vers le boulevard George-Gagné.

- Vérifier la date de la période d'ajustement suite au choix du soumissionnaire retenu afin de permettre au comité d'émettre des recommandations sur les plans concepts préliminaires.
- Vérifier si le soumissionnaire retenu pourrait faire une présentation des plans concepts préliminaires aux membres du comité.

Prochaine rencontre

- Vers la mi-novembre (potentiellement le 21 ou 22), lorsque les plans concepts de la firme retenue à la suite de l'appel de soumissions seront disponibles.

Compte-rendu rédigé par Table ronde Participation publique

**Régie d'exploitation du Complexe sportif Delson | Sainte-Catherine
Comité de bon voisinage**

1ère rencontre du comité

Date: Mercredi 20 septembre 2023

Heure: 19h à 21h30

**Lieu: Salle du conseil municipal, Ville de Sainte-Catherine, 5465 Bd
Marie-Victorin, Sainte-Catherine, QC J5C 1M1**

Ordre du jour

1. Accueil des membres du comité - mot de bienvenue
2. **Tour de table** - présentation des membres et de leurs attentes face au comité
3. **Présentation du projet du Complexe sportif**
4. Présentation du mandat et des modalités de fonctionnement du comité
5. Organisation du travail et priorités (Plan de travail)
6. **Attentes et préoccupations des membres - Discussion de groupe**
7. Rédaction des faits saillants de la présente rencontre
8. Prochaine rencontre (Date, lieu, sujets à aborder, etc.)

